

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 29 avril 2010 portant nomination à la Commission nationale de biovigilance auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASP1030312A

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles R. 1211-36 à R. 1211-39, et D. 5321-7 à D. 5321-12 ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2009-631 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la santé et des sports ;

Sur proposition du directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé en date du 10 mars 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale de biovigilance, au titre du 2° de l'article R. 1211-38 susvisé, pour une durée de trois ans :

a) En qualité d'experts de l'Établissement français du sang, sur proposition de son président

Titulaire

Mme Guillemard (Anne-Geneviève).

Suppléante

Mme Boulanger-Villard (Florence).

b) En qualité de cliniciens, dont un généraliste et, sur proposition du ministre de la défense, un praticien du service de santé des armées

Titulaires

M. Ahr (Jackie), sur proposition du président du Conseil national de l'ordre des médecins.
M. De Revel (Thierry), sur proposition du directeur central du service de santé des armées.
M. Dantal (Jacques).
M. Delbosc (Bernard).
M. Rohrlich (Pierre-Simon).
M. Samuel (Didier).

Suppléants

M. Chanu (Bernard), sur proposition du président du Conseil national de l'ordre des médecins.
M. Lataillade (Jean-Jacques), sur proposition du directeur central du service de santé des armées.
M. Mainard (Didier).
M. Carsin (Hervé).
M. Bulabois (Claude-Éric).
M. Duveau (Daniel).

c) En qualité de personnalités choisies en raison de leurs compétences dans le domaine de la conservation, de la préparation, de la distribution et de la cession des tissus ou des préparations de thérapie cellulaire

Titulaires

Mme Barnouin (Laurence).
M. Chabannon (Christian).
Mme Damour (Odile).
Mme Richard-Pluchon (Marie-Jeanne).

Suppléants

Mme Bourely (Brigitte).
M. Larghero (Jérôme).
Mme Giraud (Christine).
Mme Rouard (Hélène).

d) En qualité de personnalités choisies en raison de leurs compétences dans le domaine des prélèvements, dont un infirmier relevant de la fonction publique hospitalière et exerçant une activité de coordination hospitalière dans le domaine du prélèvement et de la greffe, sur proposition du directeur général de l'Agence de la biomédecine

Titulaires

Mme Chatelut (Martine).
Mme Quesney (Mireille), sur proposition de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine.

Suppléants

Mme Zannettacci (Michèle).
Mme Leroy (Audrey), sur proposition de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine.

e) En qualité de pharmaciens hospitaliers

Titulaire

Mme Talon-Mahé (Valérie).

Suppléante

Mme Simon (Claire).

f) En qualité de personnalités choisies en raison de leurs activités en matière de produits thérapeutiques annexes

Titulaire

M. Clément (Patrice).

Suppléante

Mme Ramella Virieux (Silvina).

g) En qualité de personnalités choisies en raison de leurs compétences en immunologie, en infectiologie ou en virologie

Titulaires

Mme Challine (Dominique).
M. Josien (Régis).
Mme Sanson-Le Pors (Marie-José).

Suppléantes

Mme Garrigue (Isabelle).
Mme Gautreau (Chantal).
Mme Botterel-Chartier (Françoise).

h) En qualité de personnalités choisies en raison de leurs compétences en épidémiologie, dont une sur proposition du directeur général de l'Institut de veille sanitaire

Titulaires

M. Chapuis (François).
M. Xerri (Bertrand), sur proposition de la directrice générale de l'Institut de veille sanitaire.

Suppléantes

Mlle Decullier (Évelyne).

Mme Saura (Christine), sur proposition de la directrice générale de l'Institut de veille sanitaire.

i) En qualité de personnalités exerçant les fonctions de correspondant local de biovigilance

Titulaires

Mme Agulles (Odette).
Mme Brunot-Ojeda (Annick).

Suppléants

M. Laharrague (Patrick).
Mme Neau-Cransac (Martine).

j) En qualité de médecin ou pharmacien inspecteur de santé publique

Titulaire

M. Debatisse (Christian), pharmacien inspecteur de santé publique.

Suppléante

Mme Didierlaurent (Marie-Claude), médecin inspecteur de santé publique.

k) En qualité de personnalités représentant les associations d'usagers du système de santé ayant fait l'objet d'un agrément au niveau national en application de l'article L. 1114-1

Titulaire

M. Acciaro (Jean).

Suppléante

Mme Chevry (Sophie).

Article 2

Est nommé président de la commission :

M. Samuel (Didier).

Est nommé vice-président de la commission :

M. Chabannon (Christian).

Article 3

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 29 avril 2010.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN